

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNEE 1998

L'année 1998 verra l'achèvement de la mise en place du personnel d'AFRISTAT : 12 experts assistés par 9 personnes recrutées localement. Au cours de la même période devrait être adopté par le Comité de direction le programme statistique minimum commun (PROSMIC). Il s'agit d'un programme à moyen terme (2000-2004) avec un nombre limité d'objectifs à atteindre par tous les Instituts nationaux de statistique des Etats membres. C'est autour de ce programme que vont se structurer les activités futures de l'Observatoire.

En attendant, le présent projet de programme de travail ne concerne que l'année 1998 avec une projection sur 1999. Les activités proposées sont regroupées en deux grandes catégories : les activités d'ordre institutionnel et administratif d'une part, les activités techniques d'autre part.

1. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIF

Le cadre institutionnel, organisationnel et administratif d'AFRISTAT devrait être achevé en 1998.

Outre la préparation de la troisième réunion du Conseil scientifique (en octobre), de la quatrième réunion du Comité de direction (en novembre) et de la quatrième réunion du Conseil des Ministres (en avril), la Direction Générale poursuivra les activités suivantes entamées en 1996 et 1997 :

- suivi des procédures de ratification du traité portant création d'AFRISTAT ;
- suivi du versement par les Etats membres de leur quote part au capital du Fonds d'AFRISTAT ;
- achèvement de la mise en place du personnel.

Elle aura également à préparer les cérémonies d'inauguration officielle d'AFRISTAT qui coïncideront avec la célébration de la journée africaine de la statistique le 18 novembre 1998.

Enfin, elle s'attachera à développer ses contacts extérieurs avec les organisations sous-régionales et régionales africaines, les organisations internationales et les bailleurs de fonds intéressés par le développement de la statistique en Afrique Subsaharienne.

2. ACTIVITES D'ORDRE TECHNIQUE

Le programme de travail prend en compte les disponibilités en personnel prévues pour l'année 1998.

Douze mois : le Directeur Général, un assistant technique statisticien des prix, un assistant technique comptable national, un assistant technique expert en enquêtes auprès des ménages et un expert en comptabilité nationale.

Onze mois : le Directeur Général Adjoint, un statisticien agricole, deux statisticiens informaticiens dont un de l'assistance technique et un statisticien économiste spécialiste du secteur informel.

Trois mois : un assistant technique macro-économiste et un assistant technique statisticien d'entreprises.

Les activités techniques programmées sont présentées par domaine. Un résumé des activités par projet figure à la fin du document.

Pour certains domaines ou projets, le programme de travail 1998 reprend entièrement ou en partie le programme de travail 1997, étant donné l'arrivée différée des experts ou le démarrage retardé de certains projets.

En plus des activités spécifiées, chacun des experts aura pour tâches d'apporter, à leur demande, son appui aux INS dans son domaine de compétences.

2.1. Renforcement institutionnel

Les activités suivantes auront lieu en 1998 :

- mise au point et diffusion de la version finale du rapport de l'enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux dans les Etats membres ;
- mise au point d'un projet de programme statistique minimum commun (2000 - 2004) en tenant compte des observations du Comité de direction sur l'avant-projet qui lui sera soumis lors de sa troisième réunion (10-13 novembre 1997). Ce document devrait être adopté par le Comité lors de sa quatrième réunion en novembre 1998. L'année 1999 sera mise à profit pour préparer les conditions techniques, financières et organisationnelles pour le démarrage effectif du programme au mois de janvier 2000 ;
- organisation du premier des deux ateliers régionaux sur les méthodes de programmation et de suivi des travaux statistiques et l'élaboration de schémas directeurs statistiques. Cet atelier se tiendra au mois de février 1998, la deuxième atelier dont le contenu exact sera précisé au cours de l'année 1998 pourrait se tenir environ un an après le premier ;
- élaboration d'un questionnaire type simplifié pour la mise à jour annuelle des résultats de l'enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux et première mise à jour de ladite enquête ;
- sur demande, assistance aux Etats membres qui souhaiteraient réorganiser leurs systèmes statistiques nationaux et / ou améliorer l'intégration des programmes statistiques sous-régionaux et régionaux dans les programmes de travail nationaux (cf. Programme PARSTAT) ;
- réalisation par un consultant d'une étude sur l'organisation et la gestion des systèmes statistiques nationaux. Le consultant devra analyser la documentation disponible au sein des Etats membres et des organisations internationales dans le domaine, préparer une série de fiches synthétiques couvrant l'ensemble de la documentation, étudier l'utilité et la pertinence des études et travaux analysés, préparer une publication qui pourra servir de référence aux Etats membres et aux bailleurs de fonds qui envisageront d'entreprendre des actions visant à réformer et/ou améliorer le fonctionnement des systèmes statistiques nationaux. Cette étude servira de base à la préparation des deux ateliers régionaux de formation sus-mentionnés.

2.2. Prix

2.2.1. Le projet Prix UEMOA

Une nouvelle phase du Projet Prix UEMOA doit démarrer en 1998.

Durant cette année 1998, l'expert en statistiques des prix devra appuyer, à leur demande, les INS durant la période de remplacement de l'ancien indice par le nouvel indice harmonisé. Il participera aussi au suivi de la réalisation et à la diffusion de la version 3.0 de Chapo ainsi qu'à l'évaluation du projet.

L'expert en enquêtes auprès des ménages participera à la mise en place et au suivi des enquêtes complémentaires qui auront pour principal objectif de mesurer les variations saisonnières de la consommation sur une année.

2.2.2. Le projet Prix CEMAC

La date du démarrage des activités du Projet Prix CEMAC est conditionnée par l'obtention d'un financement ad hoc. Il est cependant possible de prévoir le début des activités au cours du premier semestre 1998.

La phase 1 du projet serait exécutée : séminaire de présentation du projet aux INS, missions d'évaluation de l'existant (au niveau méthodologie et moyens humains, matériels et financiers) et de programmation des actions futures ainsi qu'un séminaire de synthèse.

Ces actions concerneront l'expert prix et l'expert en enquêtes auprès des ménages.

2.2.3. Autres projets

Conformément à la demande du Comité de direction lors de sa deuxième réunion, la Direction Générale doit préparer un projet spécifique pour les Comores. Dans un premier temps, il s'agira de préparer les termes de référence du projet et dans un deuxième temps d'appuyer la Direction de la Statistique pour la recherche d'un financement.

Par ailleurs, un projet d'appui à l'indice des prix à la consommation financé par l'Union Européenne pour quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée Bissau, Guinée, Mauritanie et Cap-Vert) a été initié en 1996. Ce projet qui vise des objectifs semblables au projet Prix UEMOA et au projet Prix CEMAC n'a pu démarrer pour des raisons institutionnelles. Il doit se dérouler en deux phases : bilan de l'existant et identification des besoins puis mise en œuvre des actions pour améliorer les indices. Si ce projet se met en place en 1998, les experts en statistiques de prix et en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT devraient être sollicités.

2.3. Comptabilité nationale

2.3.1. Harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes / mise en œuvre du SCN 1993

Une fois terminées les missions exploratoires sur les méthodologies des comptes nationaux en usage dans les pays membres d'AFRISTAT, il en sera fait une synthèse qui servira de base d'orientation pour les travaux d'harmonisation des méthodologies. Un groupe de travail par sous-régions (UEMOA, CEMAC) fonctionnera sous la supervision d'AFRISTAT pour retenir une méthodologie harmonisée conforme au SCN 93. Un autre groupe de travail regroupant les deux sous-régions étudiera ensuite, la possibilité d'une harmonisation des méthodologies au niveau régional (UEMOA + CEMAC). Chacun de ces trois groupes de travail se réunira une fois au cours du premier semestre 1998. Ces réunions seront suivies par un séminaire d'adoption en octobre 1998. En fonction des thèmes qui auront retenu l'attention des comptables, AFRISTAT organisera des séminaires de formation pour les comptables nationaux.

2.3.2. Elaboration des comptes nationaux avec le module ERETES

Le jeu d'essai pour l'apprentissage du module ERETES commencé en août 1997 s'achèvera au cours de l'année 1998 et pourra alors servir d'outil de formation pour le module ERETES. Il sera à la fois utile pour les pays utilisant déjà le module en vue de consolider leurs connaissances du module et aussi pour préparer les comptes nationaux des pays non encore admis à l'utilisation du module.

Dans le cadre du projet PARSTAT, il a été retenu un programme indicatif d'implantation du module dans les pays de l'UEMOA. Selon ce programme, l'implantation se ferait dans l'ordre suivant : le Mali à partir de janvier 1998 ; le Sénégal à partir de mars 1998 ; le Burkina Faso et le Niger à partir d'octobre 1998 et les autres Etats en 1999, la Côte d'Ivoire étant un pays où le module est déjà implanté.

2.3.3. Travaux d'harmonisation des PIB des Etats membres de l'UEMOA

Dans le cadre du programme PARSTAT, les experts d'AFRISTAT apporteront leur contribution aux travaux d'harmonisation des PIB (tant au niveau des prévisions que du calcul des données définitives) ainsi que des principaux agrégats de la comptabilité nationale. Il en sera de même pour l'estimation harmonisée du poids du secteur informel dans le PIB de chacun des Etats membres de l'UEMOA.

2.3.4. Autres activités d'assistance technique

Tout comme en 1997, AFRISTAT pourra apporter une assistance ponctuelle en comptabilité nationale aux pays qui en feraient la demande dans les limites de la disponibilité de ses experts. Il en sera ainsi particulièrement pour les pays partenaires d'ERETES.

2.4. Nomenclatures

Il s'agit au cours de l'année 1998 de définir un cadre d'harmonisation des nomenclatures pour les Etats membres d'AFRISTAT. Un groupe de travail formé d'un spécialiste de nomenclatures de chaque pays se réunira par sous-régions sous la direction d'AFRISTAT. Il se penchera sur la définition d'un cadre d'harmonisation des nomenclatures. Un groupe de travail réunissant les spécialistes des deux sous-régions étudiera aussi la possibilité d'étendre ce cadre d'harmonisation à toute la région (UEMOA + CEMAC). Les travaux de ces groupes respectifs se dérouleront au cours du premier semestre de l'année 1998. Un séminaire d'adoption de ce cadre d'harmonisation est prévu pour octobre 1998.

2.5. Secteur informel

En principe, les activités prévues dans le cadre du Programme PARSTAT seront déjà opérationnelles au début de 1998.

Le spécialiste du secteur informel d'AFRISTAT, en collaboration avec les experts de DIAL et/ou d'autres institutions, participera aux travaux de mise en place du système d'enquêtes légères sur le secteur informel et l'emploi en milieu urbain prévu dans le cadre du Programme. Cette mise en place se fera de manière progressive selon un calendrier à définir en fonction de la situation de chaque pays.

Une assistance pourra également être apportée dans le même domaine aux Etats membres de la CEMAC et aux Comores si une demande en ce sens est adressée à AFRISTAT au cours de l'année 1998.

2.6. Enquêtes auprès des ménages

L'expert interviendra en priorité dans le cadre des projets Prix en cours ou en préparation.

Pour le projet Prix UEMOA, il s'agira d'apporter éventuellement un appui technique aux INS pour la publication finale des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages et de préparer les enquêtes complémentaires. Pour les autres projets Prix, l'expert en enquêtes auprès des ménages et l'expert en statistiques des prix pourront être sollicités pour mettre en place ces projets avec les INS concernés.

Un inventaire des enquêtes récentes, en cours de réalisation ou en préparation dans les Etats membres sera aussi effectué avec une analyse des méthodologies utilisées. Cet inventaire mettra à profit les travaux réalisés dans ce domaine par la Banque Mondiale.

2.7. Statistiques agricoles

La première activité de l'expert en statistiques agricoles sera de dresser l'inventaire des méthodes et sources utilisées par les instituts nationaux de statistique et d'une manière plus générale par l'ensemble des systèmes statistiques nationaux.

Le point sur les données disponibles sur le milieu rural dans son ensemble (agriculture, élevage, pêche, prix, etc.) sera fait à cette occasion.

2.8. Informatique

Les deux experts en informatique auront pour principales activités durant leur première année de présence à AFRISTAT :

- de faire l'inventaire des méthodes et outils informatiques utilisés dans les INS,
- de préparer la mise en place d'une base de données au niveau d'AFRISTAT
- de se former aux outils informatiques utilisés dans le cadre de projets régionaux (Chapo, ERETES, etc.) afin de pouvoir à moyen terme en assurer la maintenance.

2.9. Statistiques d'entreprises

Le programme de travail de l'expert est le suivant : dresser l'inventaire des méthodes et sources utilisées par les instituts nationaux de statistique et proposer des méthodes concrètes applicables à l'ensemble des pays membres pour la définition d'un répertoire d'entreprises et pour le suivi de l'activité économique des entreprises.

2.10. Etudes macro-économiques

Durant ses premiers mois d'activités, l'expert en macro-économie aura à recenser ce qui se fait dans le domaine des travaux de conjoncture, de modélisation et d'élaboration des tableaux de bord au niveau des administrations des pays membres, des organisations régionales et internationales concernant chacun des Etats membres ou plusieurs Etats membres.

2.11. Documentation

Un effort important sera fait en 1998 pour doter AFRISTAT d'une documentation appropriée tant en quantité qu'en qualité (revues, livres, publications, ...) afin de permettre une ouverture du Centre de documentation au public avant le mois de juin.

Le recensement du fonds d'archives mis à disposition par l'INSEE sera achevé et tous les documents concernés répertoriés et intégrés dans la base documentaire AFRISTAT. AFRISTAT s'efforcera, au cours de l'année, de commencer la diffusion, sur une base régulière, d'un catalogue des publications disponibles au niveau du Centre. La réflexion sera entamée sur l'assistance qu'AFRISTAT pourra apporter aux centres de documentation des INS des Etats membres afin de mettre en place un réseau d'informations et d'échanges performant.

2.12. Publications

Outre la lettre d'AFRISTAT qui est publiée régulièrement tous les quatre mois, les documents suivants seront publiés en 1998 :

- le rapport final de l'enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux des Etats membres ;
- le programme statistique minimum commun ;
- l'étude sur l'organisation et la gestion des systèmes statistiques nationaux.

PROGRAMME DE TRAVAIL 1998 RESUME DES ACTIVITES PAR PROJET

PROJETS AFRISTAT	Projet en cours	Projet PROSMIC	<p><u>Volet A</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise au point et diffusion de la version finale du rapport de l'enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux • Mise au point d'un projet de programme statistique minimum commun • Organisation d'un atelier régional sur les méthodes de programmation et de suivi des travaux statistiques et l'élaboration d'un schéma directeur • Elaboration d'un questionnaire simplifié pour une enquête annuelle sur l'état des systèmes statistiques nationaux et réalisation de l'enquête • Réalisation d'une étude sur l'organisation et la gestion des systèmes statistiques nationaux <p><u>Volet B</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation de trois groupes de travail sur la définition d'un cadre d'harmonisation des nomenclatures, organisation de trois réunions et d'un séminaire d'adoption <p><u>Volet C</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Missions exploratoires sur les méthodologies des comptes nationaux en usage dans les INS • Animation de trois groupes de travail sur l'harmonisation des méthodologies, organisation de trois réunions et d'un séminaire d'adoption • Organisation de séminaires de formation
	Projets en préparation	Projet Prix CEMAC	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la première phase du projet • Organisation d'un séminaire de présentation du projet • Missions d'évaluation de l'existant et de programmation des actions futures • Séminaire de synthèse de la première phase du projet
		Projet Prix Comores	<ul style="list-style-type: none"> • Missions d'évaluation de l'existant et de programmation des actions futures • Préparation des termes de référence du projet
AUTRES PROJETS	Projet en cours	Projet Prix UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en place de l'indice harmonisé • Suivi de la réalisation et de la diffusion de la version 3.0 de CHAPO • Appui à la réalisation des enquêtes complémentaires • Participation à l'évaluation du Projet
	Projet devant démarrer prochainement	Programme PARSTAT	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance aux Etats membres pour réorganiser les systèmes statistiques nationaux et / ou améliorer l'intégration des programmes statistiques sous-régionaux dans les programmes de travail nationaux • Implantation du module ERETES dans quatre INS • Participation aux travaux d'harmonisation des PIB et des estimations du poids du secteur informel dans les PIB des Etats membres • Participation aux travaux de mise en place du système d'enquêtes légères sur le secteur informel